



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Appel aux candidats à une désignation dans un emploi vacant ou disponible dans une fonction promotion ou de sélection dans l'enseignement obligatoire et dans l'enseignement supérieur –Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles
- ERRATUM

Réseaux et niveaux concernés	Destinataires de la circulaire
<input checked="" type="checkbox"/> Fédération Wallonie-Bruxelles <input type="checkbox"/> Libre subventionné <input type="checkbox"/> libre confessionnel <input type="checkbox"/> libre non confessionnel <input type="checkbox"/> Officiel subventionné <input checked="" type="checkbox"/> Niveaux : tous	<p>- Aux Chefs des établissements d'enseignement de plein exercice organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;</p> <p>- Aux Directeurs des Centres de dépaysement et de plein air ;</p> <p>- Au Directeur du Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;</p> <p>- Au Directeur du Centre technique et pédagogique de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;</p>
Type de circulaire <input type="checkbox"/> Circulaire administrative <input checked="" type="checkbox"/> Circulaire informative	<p>- Aux Administrateurs des internats autonomes de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.</p>
Période de validité <input checked="" type="checkbox"/> A partir de la date de	

publication

Documents à renvoyer

Oui

Date limite : 24/05/2018

Mot-clé :

Appel, promotion, sélection

Signataire

Ministre / Administration : Administration générale de l'Enseignement – Direction générale des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Monsieur Jacques LEFEBVRE

Directeur général

Personnes de contact

Service ou Association : Service général des Statuts et de la Carrière des Personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, Direction de la Carrière

Nom et prénom	Téléphone	Email
Ilham CHOUGRANI	02/413.33.72	ilham.chougrani@cfwb.be

Objet : Appel aux candidats à une désignation dans un emploi vacant ou disponible dans une fonction promotion ou de sélection dans l'enseignement obligatoire et dans l'enseignement supérieur.

Par la présente, j'ai l'honneur de vous adresser un erratum à la circulaire n° 6647.

Il convient en effet d'apporter une correction en qui concerne la disposition légale permettant d'obtenir une désignation à titre temporaire. Contrairement à ce qui est mentionné, dans la circulaire n° 6647, il s'agit en effet de l'article 28, §1^{er} alinéa 3 du décret du 4 janvier 1999 relatif aux fonctions de promotion et de sélection et non de l'article 28, §3.

Sont également ajoutés à la liste des emplois vacants de la fonction d'administrateur annexée à la circulaire n° 6647, les emplois suivants :

Zone 1. Bruxelles

ETABLISSEMENT	COMMUNE	CODE
IACF « De Fré – La Maison des étudiantes »	UCCLE	012b

Zone 6. Namur

ETABLISSEMENT	COMMUNE	CODE
IACF Haute-Anhaive	JAMBES	004

Est ajouté à la liste des emplois disponibles de la fonction d'administrateur annexée à la circulaire n° 6647, l'emploi suivant :

Zone 1. Bruxelles

ETABLISSEMENT	COMMUNE	CODE
Internat autonome supérieur de la Communauté française	UCCLE	005B

La liste des emplois repris ci-dessus a été arrêtée par Monsieur le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et des Médias.

Jacques LEFEBVRE

Directeur général